



## LIVRAISON D'UN NOUVEAU DÉFIBRILLATEUR POUR LA COMMUNE



De gauche à droite : Rachel GAILLARD, Madame VACHER, Monsieur le Maire, Monsieur VACHER

Lundi 08 février, Monsieur et Madame VACHER sont venus en Mairie pour remettre un défibrillateur à la commune. Il est destiné à être installé dans l'école Maternelle.

**Nous tenons sincèrement à les remercier pour leur geste !**



Emplacements des défibrillateurs : ❤️

- 1 Salle Emmanuel Chabrier (salle des fêtes)
- 2 Salle des Sports
- 3 Tennis Couvert
- 4 Maison des associations
- 5 École Maternelle

Voici une carte qui répertorie leurs emplacements. Au total, **5** défibrillateurs sont présents sur la commune. Un sixième est également mis à la disposition du club des Arquéleux.

### VENEZ SOUTENIR NOS PRODUCTEURS LOCAUX...



Depuis le lancement du marché en décembre 2019, James BERTRAND, fromager affineur, est toujours au rendez-vous le vendredi à 16h, sur la **place de la mairie** ! Présent sur une dizaine de marchés par semaine, ce commerçant vous propose une grande variété de produits : *Cheddar fermier, Beaufort, Brebis au piment d'espelette, Yaourts fermiers...* et le tout avec le sourire ! Cela donne envie n'est-ce pas ?!

... TOUS LES VENDREDIS À PARTIR DE 16H !



### CARREFOUR À FEUX : DÉBUT DES TRAVAUX



Comme prévu, les travaux du Carrefour à feux ont débuté le 25 janvier. Cette première phase de consiste à démonter les glissières de sécurité, les portiques directionnels ainsi que les îlots séparateurs en béton.

**Soyez vigilants aux abords des feux.** La circulation est restreinte sur une seule voie à double sens.







## LES ARCHIVES DE LA MAIRIE : C'EST DANS LES BOÎTES !



Suite au recrutement de notre archiviste, environ **18 mètres linéaires** d'archives sont partis en destruction mercredi 10 février.

### LA DESTRUCTION DES ARCHIVES EN BREF :

- 1  Création d'un bordereau d'élimination
- 2  Validation de Monsieur le Maire  
Validation de la Directrice des Archives Départementales en tant que responsable du contrôle réglementaire des archives communales
- 3 
- 4  Destruction par Tri 37. La destruction doit être **CONFIDENTIELLE**. Elle doit se faire par **incinération** ou par **broyage**. Tri 37 délivre ensuite un certificat de destruction.



## ATTENTION AUX CAMBRIOLAGES ET AUX DÉMARCHAGES SUR NOTRE COMMUNE

Nous tenons à vous mettre en garde contre les démarchages suspects. Des ventes frauduleuses sont parfois des **prétextes pour pénétrer au sein de votre domicile**.

**NE LAISSEZ PERSONNE ENTRER CHEZ VOUS ET N'ACHETEZ PAS LES PRODUITS PRÉSENTÉS !**



En cas de doute, contactez immédiatement la Gendarmerie de la Membrolle-sur-Choisille (02 47 85 59 30).

**RESTEZ VIGILANTS ET PROTÉGEZ LES PLUS VULNÉRABLES !**



Le virus circule toujours.  
Nous vous rappelons que **LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE** dans les villes de la Métropole à partir de 11 ans.  
**Faites attention à vous et à vos proches.**



### LES CENTRES DE VACCINATION EN INDRE-ET-LOIRE :

- ◆ Centre de vaccination de **Tours** - Les Halles, 1er étage - 1 place Gaston Paillhou
- ◆ Centre de vaccination de **Joué-lès-Tours** - Maison des associations – 2 rue du Clos neuf
- ◆ Centre de vaccination de **Neuillé-Pont-Pierre** - Centre médical du SDIS - Les Nongrenières - Route Départementale 766
- ◆ Centre de vaccination d'**Amboise** - Salle des fêtes du Théâtre - Avenue Martyrs de la Résistance
- ◆ Centre de vaccination de **Saint-Benoît-la-Forêt** - Salle Descartes - Route de Tours
- ◆ Centre de vaccination de **Loches** - Maison des associations - 1 avenue Aristide Briand

*La mairie ne dispose pas de liste d'attente et ne peut pas prévoir les disponibilités des centres. Monsieur le Maire s'est proposé pour accueillir un centre de vaccination sur notre commune. Il attend la réponse de Madame la Préfète. A suivre...*



Ne jetez pas vos masques dans la rue !



Recyclez-les grâce aux tubes disponibles à l'accueil de la mairie !

Prise de rendez-vous par  
téléphone au 08 05 02 14 00